



## Distribution des biens entre soeurs

Par **LoreleiB**, le **15/09/2015** à **09:51**

bonjour,

La grand-mère de mon mari est décédée il y a 3 ans déjà et, la mère et la tante de mon mari n'ont toujours pas réglé le partage des biens.

La grand-mère vivait dans une maison sur le terrain de la tante jusqu'à son départ en maison de retraite. Les affaires y sont toujours.

Est-ce qu'il y a un délais pour régler la succession ?

La tante réclame de l'argent contre les biens. Aucune liste des biens n'a été faite au décès. La tante refuse tout contact, et insulte sa sœur par téléphone.

Mon mari à peur de ne rien pouvoir récupérer de ses grand-parents.

Que peut-on faire ?

Merci